

LE MAG



LE CENTRE-VILLE LANDIVISIEN POURSUIT SA MUE

*Venez découvrir
le projet d'aménagement*

à l'Hôtel de Ville, du 17 mai au 14 juin



VILLE DE
LANDIVISIAU





L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

Chères Landivisiennes et Chers Landivisiens,

Notre Ville est animée par un fort esprit d'unité et de coopération. **Les associations jouent un rôle primordial dans cette dynamique**, en contribuant activement à la vie locale, à l'inclusion sociale et à l'épanouissement de tous.

Leur présence et leurs actions font de notre Ville un lieu de partage et d'engagement, où chacun, peu importe son âge ou son origine, peut trouver sa place et s'épanouir.

Lors du dernier numéro de votre bulletin municipal, je vous indiquais que le budget communal 2025 permettrait de *"Garder le cap avec maîtrise et des projets au service des Landivisiens!"*

Oui, les projets au service des Landivisiens... les associations n'en manquent pas.

Et parmi ces projets, les associations occupent une place de choix ! Elles contribuent à la richesse de notre vie collective, en apportant à notre commune une diversité d'activités qui font sa singularité et sa force.

Que ce soit à travers des événements culturels, des animations sportives ou des actions de solidarité, les associations sont au cœur de notre quotidien, en favorisant la convivialité et l'entraide. C'est pourquoi, je tiens à réaffirmer notre engagement envers les associations de notre territoire.

La Ville met à leur disposition des équipements adaptés pour leurs diverses activités, afin de faciliter l'organisation de leurs événements et de rendre leurs projets plus accessibles. Ces équipements sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des associations, qu'il s'agisse de salles, de terrains de sport ou d'espaces culturels. Notre objectif est de garantir à chacune d'elles un environnement propice à leur épanouissement.

Le Conseil municipal, réuni le 3 avril dernier, a renouvelé son soutien aux associations en votant les subventions pour l'année 2025, qui s'élèvent à hauteur de 203 000 €. Ce soutien financier est indispensable, mais il n'est qu'un aspect de notre engagement. Nous souhaitons accompagner les associations de manière globale et pérenne, en favorisant une écoute attentive et régulière de leurs besoins. Les élus landivisiens sont à votre disposition. Cela passe par des échanges constructifs avec les responsables d'associations, afin de mieux comprendre leurs attentes et de les aider à surmonter les obstacles auxquels elles peuvent être confrontées.

Il me tient à cœur de remercier chaleureusement tous les bénévoles, les dirigeants et les adhérents qui, chaque jour, consacrent leur temps et leur énergie pour faire vivre nos valeurs collectives. Leur engagement est précieux et mérite d'être salué.

Ensemble, poursuivons ce chemin. Nous continuerons de soutenir nos associations avec détermination et conviction, afin que notre Ville demeure un lieu d'épanouissement et de partage pour toutes et tous. ■

SOMMAIRE

3 EN BREF

4-5 ENFANCE & JEUNESSE

6-7 PROJETS & RÉALISATIONS

8 COMMERCE

9 ENVIRONNEMENT

10 VIE CULTURELLE

11 VIE MUNICIPALE

12 L'AGENDA

Notre Ville est animée par un fort esprit d'unité et de coopération.



Directeur de publication
Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.
Photographies
Ville de Landivisiau.
Réalisation
Popcorn Communication, Landivisiau.
Distribution Philippe Delaporte.
Tirage 4 900 exemplaires



LE TRI + FACILE

MAGAZINE





HEURE CIVIQUE

Une belle matinée consacrée aux 2^e Assises Nationales de l'Heure Civique. Laurence Claisse, Maire de Landivisiau, a répondu avec grand plaisir à l'invitation de Monsieur Atanase Périfan, Président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité, le 6 mars dernier.



L'Heure Civique *c'est quoi ?*

C'est un dispositif citoyen et solidaire qui propose à chaque habitant de donner une heure par mois pour une action de solidarité citoyenne.

REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 8 mars, le repas annuel des aînés a réuni 336 personnes ! Un moment de convivialité et de partage. Madame le Maire a rendu hommage à nos aînés landivisiens : un repas partagé, des retrouvailles entre amis... et des anniversaires à fêter : Messieurs Dalidec et Le Gac.



© Ville de Landivisiau



© Association ALPAR

PRIX DE LA VILLE DE L'ALPAR

Le 18 mars dernier s'est tenu le concours de domino de l'Association ALPAR qui a remporté un franc succès auprès de tous les adhérents.

Les vainqueurs du prix de la Ville.

Soutien AUX ASSOCIATIONS LOCALES

LEVIER POUR LA COHÉSION SOCIALE !

203 000 €
seront versés
en 2025 pour
soutenir nos
associations !



Dans le cadre de son programme 2025, le Conseil municipal, réuni le 3 avril dernier, a approuvé l'attribution des subventions aux associations locales, un élément fondamental de la politique municipale. Ces subventions permettent de financer des projets d'intérêt général qui favorisent la solidarité, la culture et le sport à Landivisiau.

Les associations font face à des défis financiers, à des sollicitations croissantes et à une exigence de plus en plus forte en matière de qualité et de diversité des services proposés. C'est pourquoi la Ville met en place plusieurs dispositifs pour les accompagner, que ce soit par des subventions, des mises à disposition de locaux ou encore un soutien logistique.

Le soutien logistique, c'est la mise à disposition de matériel, la valorisation du temps de travail des services municipaux pour préparer les manifestations... le tout évalué en 2024 à 172 598,69 € qui s'additionnent aux subventions, soit 375 598,69 €.



©Ville de Landivisiau

Les séjours d'été

LE PROGRAMME DE JUILLET 2025

La Ville de Landivisiau propose, aux jeunes âgés de 4 à 17 ans, des séjours aux thématiques diverses et variées durant le mois de juillet. Ces séjours sont de formidables occasions de participer à la vie en collectivité, tout en pratiquant des activités de loisirs selon leurs envies. En dehors des thématiques des séjours, l'équipe d'animation programme de nombreuses activités de groupe pour créer une ambiance conviviale dont la principale valeur est la solidarité.

SANTEC

au camping municipal du Dossen

Gliss' & paddle

7/11 ans (primaire, 137 €*) **du 14 au 18 juillet**

11/17 ans (collège/lycée, 137 €*) **du 14 au 18 juillet**

Initiation ou perfectionnement aux activités de glisse en bord de mer : 2 séances de stand-up paddle, 1 séance de stand-up paddle géant et 1 séance de bodyboard.

Mon doudou à la plage

4/5 ans (55 €*) **du 21 au 22 juillet**

5/6 ans (55 €*) **du 23 au 24 juillet**

Et si les jeunes enfants faisaient découvrir le bord de mer à leur doudou ? Le temps de deux jours et d'une nuit sous tente, d'une activité de découverte du fabuleux espace du Dossen (dunes, plages, île, forêt...) et de nombreuses autres activités amusantes !

Découverte de l'animation

14/17 ans (20 €*) **du 21 au 22 juillet**

14/17 ans (20 €*) **du 23 au 24 juillet**

En parallèle des mini-séjours, deux ados (pour chaque séjour) intègrent l'équipe d'animation afin de découvrir le métier d'animateur (préparation, animation, repas, coucher, réunion...).

Gliss' & Surf

7/11 ans (primaire, 137 €*) **du 21 au 25 juillet**

11/17 ans (collège/lycée, 175 €*) **du 21 au 27 juillet**

Initiation ou perfectionnement aux activités de glisse en bord de mer : 2 séances de surf, 1 séance de stand-up paddle géant et 1 séance de bodyboard.



©Ville de Landivisiau



©Ville de Landivisiau

Chaque année, les jeunes retrouvent leur famille, comblés de souvenirs mémorables !



©Ville de Landivisiau

ÎLE DE BATZ

à l'auberge de jeunesse marine

Équit' action

7/15 ans (193 €*)

du 7 au 11 juillet

Découverte et initiation à l'équitation par une balade au bord de mer, des activités ludiques (pas besoin d'être un véritable cavalier).

Bicycl' action

8/11 ans (primaire, 172 €*)

du 7 au 11 juillet

Jeux, chasse au trésor (géocaching) et découverte de l'île à vélo.

Ça tourn' action !

11/17 ans (collège/lycée, 166 €*)

du 7 au 11 juillet

Création d'un film et découverte du monde cinématographique (écriture, comédie, tournage...).

Pour en savoir plus

Scannez-moi !



Télécharger la brochure des séjours été 2025 (Inscription, réservation, infos pratiques, tarifs...)



OU

Consulter le portail familles : www.espace-citoyens.net/portailfamilleslandi/

* Le tarif indiqué est le tarif plein pour une famille landivisienne. Tarifs dégressifs selon le QF (voir brochure).



2025/2026

La rentrée SE PRÉPARE



PORTAIL FAMILLES

DOSSIER D'INSCRIPTION

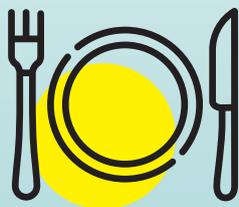


Comme chaque année, depuis la mise en place du Portail familles, les familles doivent refaire les dossiers d'inscription unique de leur(s) enfant(s).

Chaque enfant doit avoir son propre dossier unique pour pouvoir avoir accès aux activités et faire les réservations.

Le dossier d'inscription unique sera mis en ligne à partir de la deuxième quinzaine de juin.

|| Nouvelles familles : vous avez des questions ?
Renseignements portailfamilles@landivisiau.fr



RESTAURATION SCOLAIRE

TARIFS 2025/2026

MAINTIEN DES TARIFS de restauration scolaire (et des activités périscolaires et extrascolaires)

La Ville a décidé de maintenir les tarifs de base 2024/2025 en y ajoutant de nouvelles tranches de quotients familiaux pour l'année scolaire 2025/2026, qui permettront aux familles de bénéficier d'un tarif adapté.

- Application du tarif de 3€ pour les enfants accueillis en familles d'accueil* et scolarisés dans un groupe scolaire publique.
- ATTENTION : Les pénalités sont reconduites également :
+ 2 € pour un enfant inscrit et non présent.
+ 2 € pour un enfant non inscrit et présent.

Quotients familiaux	Tarifs à appliquer
≤ 400 €	1 €
Entre 401 et 500 €	3 €
Entre 501 et 600 €	3,10 €
Entre 601 et 700 €	3,20 €
Entre 701 et 900 €	3,30 €
≥ 900 €	3,40 €
Extérieur	4,40 €



ALLÈGEMENT DES TARIFS de restauration scolaire

Une aide peut être apportée en fonction des ressources des foyers. Votre enfant doit être scolarisé dans une école à Landivisiau. Les dossiers sont à retirer au CCAS de la Ville.

Renseignements [02 98 68 67 38](tel:0298686738)

* La Ville porte une attention particulière aux enfants accueillis en familles d'accueil. Les enfants pris en charge par des assistants familiaux bénéficieront de tarifs spécifiques à compter de septembre 2025.



LE CENTRE-VILLE LANDIVISIEN POURSUIT SA MUE !

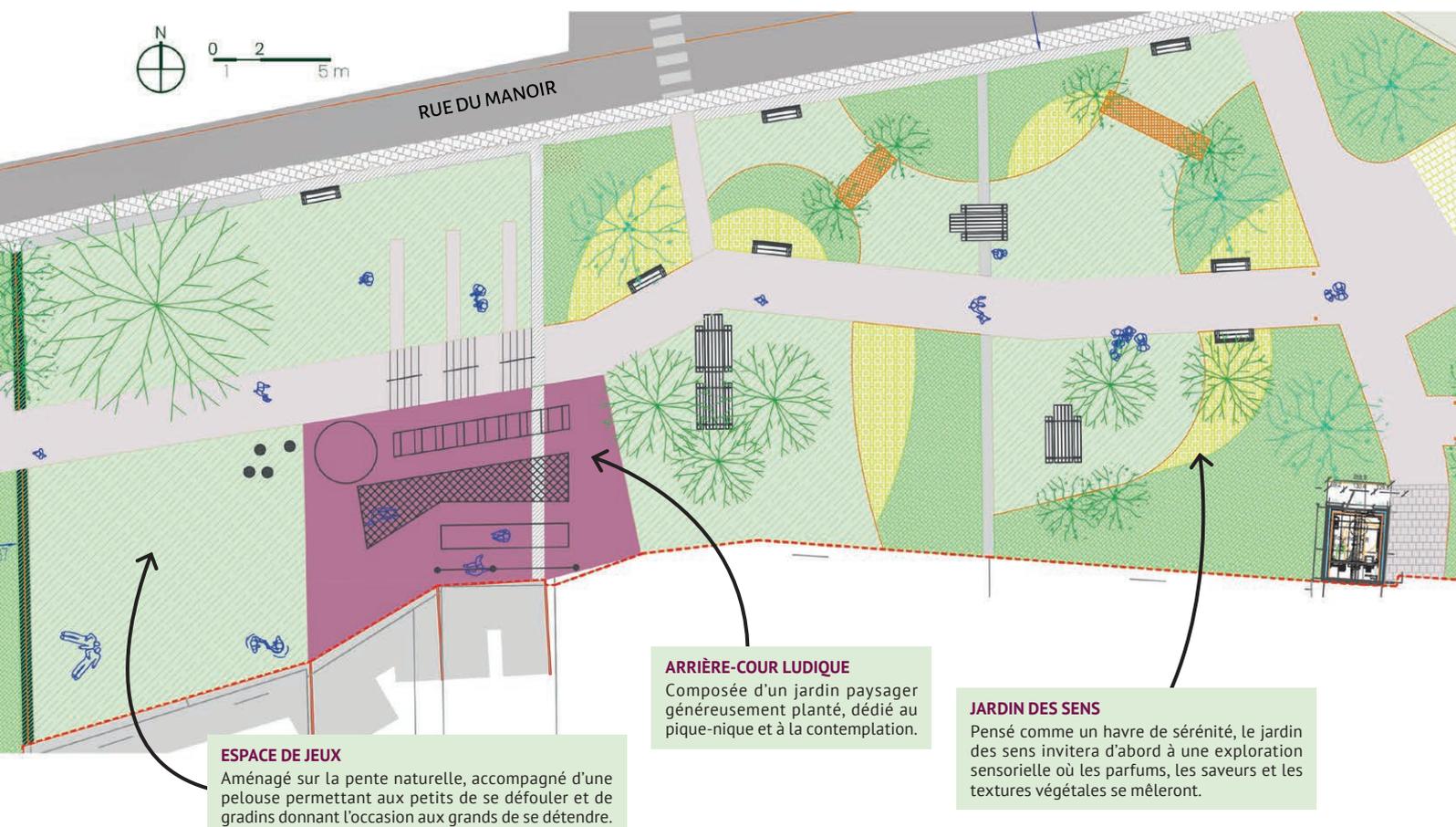
La bibliothèque Xavier-Grall, qui réouvrira d'ici la fin d'année, va se parer d'une oasis de verdure.

À la recherche d'une atmosphère intime et paisible

Lorsque la Ville a retenu le collectif ATLAS.T au printemps 2024, la commande était alléchante : créer une zone de déambulation douce et un écrin de verdure et de calme, sur les espaces situés au Nord de la bibliothèque. Imaginer un lieu de promenade, un jardin de lecture et une scène extérieure qui prolongent les espaces de la bibliothèque, ou encore un cocon offrant aux promeneurs et aux enfants sortant de l'école un petit paradis pour lire, prendre le goûter ou faire leurs devoirs au soleil.

La réponse du collectif ATLAS.T

Mission accomplie ! Plus qu'un seul espace de déambulation et de détente, c'est un panel de recoins bien sympathiques que les Landivisiens vont pouvoir s'approprier, entre la place de l'Église et le parc de Kréac'h Kéleñn. Demain, les espaces s'appuieront sur les murs et murets existants pour accueillir des alcôves imbriquées aux usages variés. La topographie des lieux accentuera le caractère intimiste de certaines de ces alcôves, ou offrira à d'autres un point de vue propice à la contemplation. La variété des formes et des surfaces des espaces créés en fera un coin particulièrement agréable.





Concrètement

Imaginé en partenariat avec le service culture de la Ville, les abords de la bibliothèque deviendront un espace de déambulation verdoyant reliant plusieurs espaces.

COURBE CHAMPÊTRE

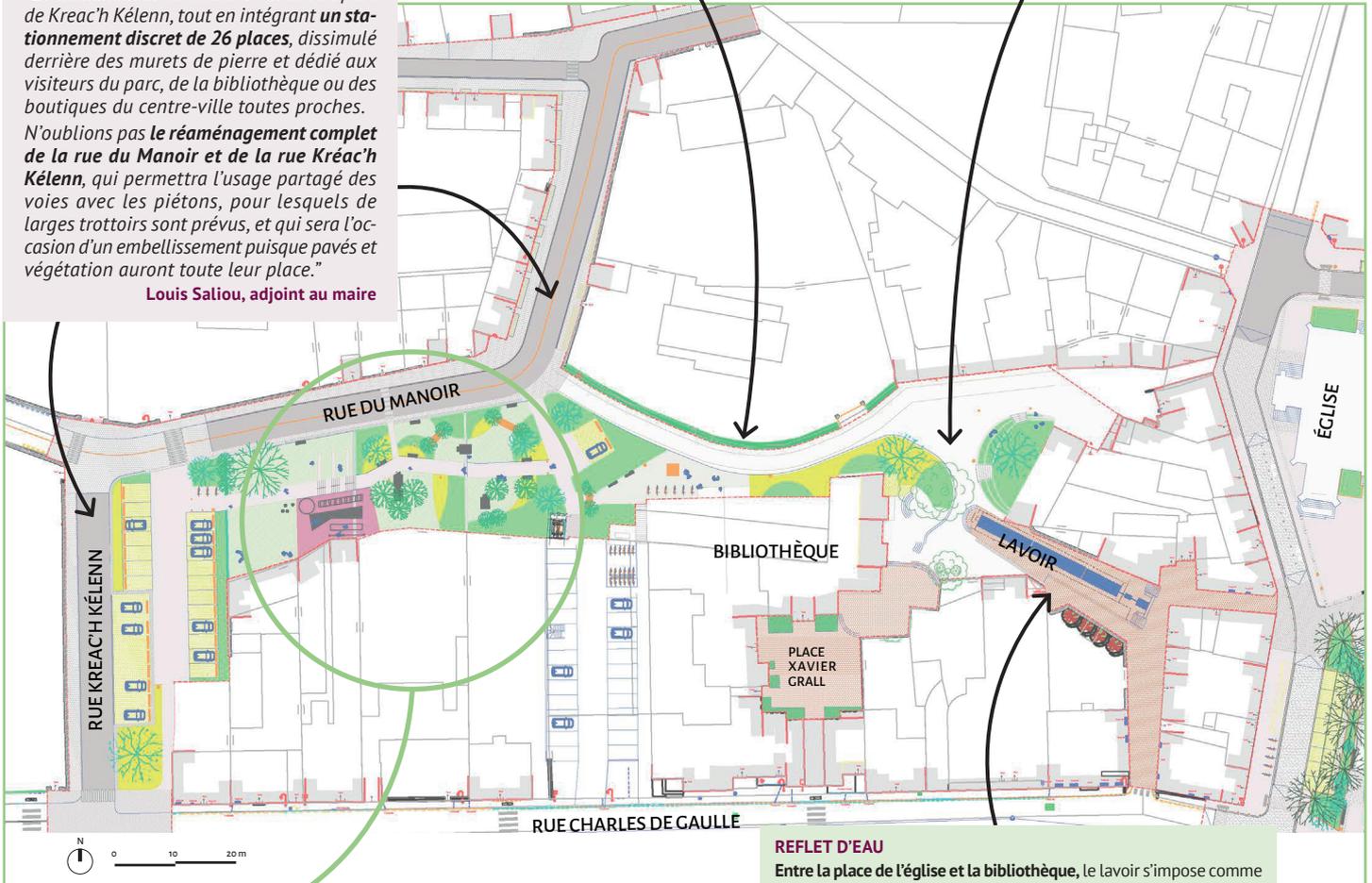
Une courbe champêtre longera la façade Nord de la bibliothèque, des gradins à l'Est jusqu'à l'entrée des différents espaces de répit à l'Ouest, en passant par l'entrée de la bibliothèque et le stationnement vélos et PMR associé. Elle sera bordée de murets propices au repos.

CŒUR D'ÎLOT

En contrebas du lavoir désormais relié à l'espace créé grâce à la déconstruction d'anciens garages, de vastes gradins enherbés tout en courbes prendront place, tel un amphithéâtre. À vous les spectacles en plein air et la vue plongeante sur les autres espaces !

"Le cheminement aboutira à l'entrée du parc de Krec'h Kéleñn, tout en intégrant un stationnement discret de 26 places, dissimulé derrière des murets de pierre et dédié aux visiteurs du parc, de la bibliothèque ou des boutiques du centre-ville toutes proches. N'oublions pas le réaménagement complet de la rue du Manoir et de la rue Krec'h Kéleñn, qui permettra l'usage partagé des voies avec les piétons, pour lesquels de larges trottoirs sont prévus, et qui sera l'occasion d'un embellissement puisque pavés et végétation auront toute leur place."

Louis Saliou, adjoint au maire



REFLET D'EAU

Entre la place de l'église et la bibliothèque, le lavoir s'impose comme un espace de transition et d'interaction avec l'eau, permettant, assis sur les murets, de contempler ses reflets et de profiter, à la nuit tombée, d'un éclairage soulignant l'architecture de la verrière, emblématique de ce repère poétique du centre-ville.

PALETTE VÉGÉTALE du jardin des sens



LE CALENDRIER

Courant septembre 2025

Démarrage des travaux sur la partie Est de la zone, du lavoir à l'entrée du jardin des sens avec les accès à la bibliothèque.

Fin 2025

Mise en service de la bibliothèque.

1^{er} trimestre 2026

Aménagement des jardins et des aires de jeux.

Jusqu'à l'automne 2026

Aménagement de la voirie aux abords.



LE COMMERCE LOCAL

Maillon indispensable de l'économie de notre territoire !

Une offre commerciale dynamique et de qualité à Landivisiau

Avec près de 220 activités commerciales et de services recensées*, Landivisiau dispose d'une offre de commerces variée.

Le secteur prédominant est celui des services à vitrine (assurances, agences d'intérim, auto-écoles, banques...), qui regroupe 51 établissements, soit 23 % de l'offre commerciale. Il est suivi par l'équipement de la personne (vêtements, chaussures, bijouterie...), qui représente 31 enseignes (14%). Les secteurs

de l'alimentaire, de l'automobile et des deux-roues, des cafés-hôtels-restaurants ainsi que de la santé et du bien-être comptent chacun environ 25 commerces. L'équipement de la maison regroupe 17 points de vente, tandis que les secteurs de la culture-loisirs, du bazar, de l'occasion et divers comptent chacun 10 établissements.

**source CCI Finistère, mai 2024.*

Des commerces qui peuvent compter sur la chambre de commerce et d'industrie Finistère : 1^{er} accélérateur des entreprises !

La CCI Finistère soutient les intérêts des entreprises locales dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

Pour les commerçants :

- La CCI propose une large gamme de services destinés à faciliter la création, le développement et la pérennisation de leurs activités. Grâce à des conseils personnalisés en gestion, marketing, financement, réglementation accessibilité et sécurité, elle les oriente vers les dispositifs d'aides et de subventions adaptés à leurs besoins. Consciente des enjeux liés à la transition numérique, la CCI accompagne les commerçants dans l'adoption de solutions digitales, comme le commerce en ligne et les outils de gestion numérique, pour renforcer leur compétitivité. La CCI Finistère accompagne les commerçants dans leur transition écologique en proposant des diagnostics, des conseils et des solutions pour adopter des pratiques plus durables et écoresponsables.
- La CCI joue également un rôle clé dans la transmission d'entreprise, en offrant un accompagnement aux dirigeants souhaitant céder leur activité. Grâce à des conseils métho-

dologiques, un appui dans l'identification de repreneurs potentiels et des mises en relation via la plateforme «transentreprise.com» et des événements spécialisés, elle facilite la continuité des entreprises sur le territoire.

- Face aux difficultés économiques, la CCI Finistère propose un rendez-vous personnalisé, des conseils et un accompagnement vers des solutions de financement adaptées. Elle oriente aussi les entrepreneurs vers des dispositifs de soutien et des experts pour anticiper et surmonter les crises.
- La formation est un autre axe majeur de son action. La CCI accompagne les commerçants et leurs salariés en matière de formation dans des domaines très variés (vente et relation client, informatique, communication, gestion, langues étrangères, intelligence artificielle...). Retrouvez toute son offre de formation sur : www.cci-formation-bretagne.fr/finistere.
- Enfin, la CCI joue un rôle essentiel en matière de formalités administratives en qualité de mandataire. Elle assiste les entrepreneurs dans leurs démarches d'immatriculation, de modification ou de cessation d'activité.



De belles initiatives pour soutenir le commerce local

La CCI Finistère, délégation de Morlaix, propose des chèques cadeaux et culture 100% Haut Finistère et Le Salon CSE et Entreprises, favorisant la consommation auprès des commerçants et artisans du territoire. La CCI promeut les offres d'emploi pour les employeurs du secteur (cafetiers, hôteliers, restaurateurs, gérants de campings et d'équipements de loisirs) via le salon itinérant « Job tourisme ».

“Grâce à cette diversité d'offres, les 40 700 habitants de la zone de chalandise, zone d'attraction des commerces landivisiens, peuvent bénéficier d'un commerce de proximité dynamique et de qualité.”

La chambre de commerce et d'industrie Finistère



La CCI Finistère est un partenaire incontournable pour dynamiser l'économie locale et accompagner les commerçants à chaque étape de leur développement.

La CCI accompagne également Landi Commerces qui joue un rôle essentiel dans la dynamisation de notre commune.

Contact

Délégation de Morlaix

- 02 98 62 39 39
- accueil.morlaix@finistere.cci.fr

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LANDI COMMERCES

Dans un contexte économique où le commerce local est essentiel à la vitalité de la commune, la Ville a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'union commerciale Landi Commerces pour soutenir les animations de Noël 2024. Cette mesure vise à dynamiser le centre-ville et renforcer l'attractivité du commerce local, vital pour l'économie de Landivisiau.



BIENTÔT LA MISE EN SERVICE

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Les élus des communes du secteur de Landivisiau et les équipes du SDEF lors de la présentation le 19 février dernier.

Sur la commune de Landivisiau, le chantier de cette nouvelle centrale avait débuté durant l'été 2024, il a pris fin en ce début d'année. Pour l'occasion, les équipes du SDEF* ont présenté aux élus des communes du secteur de Landivisiau cette nouvelle installation solaire. La mise en service du site est prévue pour l'été 2025.

La Ville de Landivisiau souhaitait implanter une centrale photovoltaïque afin de valoriser un terrain impropre à l'agriculture ou à l'urbanisation. L'équipement est installé sur une ancienne décharge pour déchets inertes et gravats qui a été réhabilitée en 2005. Une couche argileuse permet à la structure de ne pas être en contact avec les déchets.

- 5 hectares de superficie
- 8 505 panneaux photovoltaïques
- 4,95 MWC de puissance installée
- 5 219 MWh de production par an
- 4,1 millions d'euros d'investissement
- 1 170 foyers hors chauffage couverts par la production d'énergie
- 525 tonnes de CO₂ évité par an

*Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère.



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT INTERVENIR

La lutte contre la prolifération du frelon asiatique est un combat dans lequel la Ville de Landivisiau s'est engagée depuis plusieurs années.

C'est le moment !

Voici un modèle de piège facile à construire et efficace.

Le piégeage de printemps a commencé. Il se déroule du 1^{er} avril au 1^{er} juin. La campagne se concrétise par l'implantation et la gestion d'une quarantaine de pièges par les services municipaux. Aidez-nous à mener ce combat, en réalisant vous-même des pièges pour vos jardins ! Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, des pièges sont disponibles au Centre Technique Municipal, rue des Tanneries. Attention, les stocks sont limités.



Que faire en cas de détection d'un nid chez vous ou sur l'espace public ? Prévenez les services techniques en appelant le 02 98 68 67 50.

Merci de votre contribution



LA FÊTE DE LA NATURE

LANDIVISIAU FÊTE LA NATURE LE SAMEDI 24 MAI !

Nous vous attendons nombreux !

Programme des manifestations sur www.landivisiau.bzh



PROCHAINE EXPOSITION

ESPACE LUCIEN-PRIGENT

EXPOSITION MAGALI CAZO

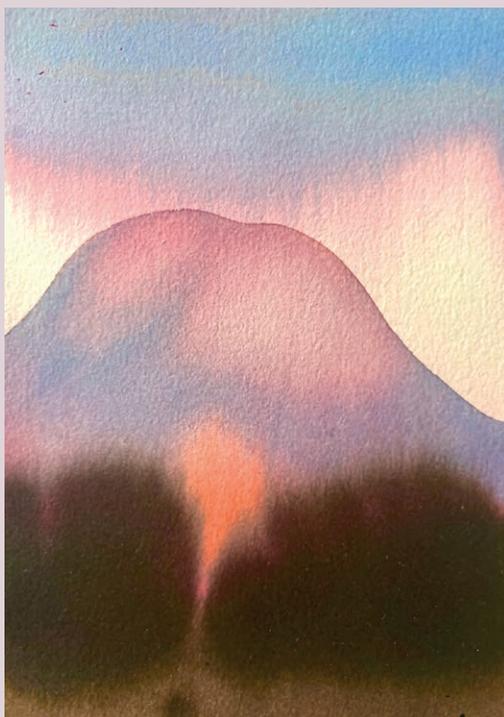
Du 18 mai au 27 juillet

Magali Cazo, peintre, a une pratique quotidienne du dessin à l'encre sur papier. Après avoir longtemps peint à l'huile, elle se consacre depuis 2016 à un travail sur papier, plus intuitif et onirique. Elle mène de front deux séries : des paysages imaginaires et des figures humaines. Le monde animal et végétal, la rivière et la montagne s'invitent subtilement dans ses images. Née à Lyon en 1979, elle vit et travaille aujourd'hui entre l'Ardèche et Paris. Ses œuvres sont exposées à Paris et Montréal. Parmi les choses qu'elle aime, il y a celle de dresser des listes de choses belles, comme sourire en marchant, lire dans le train, se retirer du monde un moment puis revenir, se satisfaire de peu, perdre la notion du temps, échanger un sourire avec une inconnue, les tasses qui épousent bien la main, les objets qui portent un souvenir... Et vous, quelles sont les choses qui vous mettent en joie ?

Tout public – Entrée libre.

Horaires : lundi, mercredi, vendredi et dimanche de 14h à 17h30.

Vernissage
le samedi
17 mai à 18h



BIBLIOTHÈQUE

LES DATES À NOTER DÈS MAINTENANT



- **Du 2 août au 9 décembre**
Fermeture à partir du samedi 2 août, jusqu'à l'ouverture du nouveau bâtiment le 10 décembre (les abonnements des usagers seront prolongés le temps de la durée de fermeture).
- **Jusqu'au 15 septembre**
Retour des documents empruntés (à déposer dans la boîte de retour) impérativement pour le lundi 15 septembre, pour permettre à l'équipe de faire un état des lieux complet de l'ensemble des collections.
- **Les 4 et 5 octobre**
Grande braderie de la bibliothèque, dans les locaux de la Bibliothèque Mangin.
- **En octobre et novembre**
Déménagement, réaménagement, formation aux nouveaux équipements, travail sur les différents fonds documentaires, mise en rayon, communication, préparation du Festival Moi les Mots.
- **Le 10 décembre**
Inauguration du nouveau bâtiment et début des festivités organisées pour le Festival Moi les Mots (rencontres, ateliers, spectacles, expositions, marché de Noël, déambulation lumineuse dans les rues de la ville).

Fête de la musique

Samedi 21 juin



C'est désormais une tradition : le jour de la Fête de la Musique, toutes les générations se retrouvent dans les rues de la Ville. Musiciens, restaurateurs, familles, associations, la convivialité est au rendez-vous avec des animations dans le parc de Kréac'h Kéleñn l'après-midi et les rues fermées à la circulation en soirée : place à la fête !

Programme complet courant juin sur le site de la Ville, sur le site du service culturel www.le-vallon.bzh et sur les réseaux sociaux.



ÉCOLE DE MUSIQUE

PORTES OUVERTES

Mercredi 25 juin
de 10h à 18h30

Venez découvrir la richesse des propositions musicales dispensées par l'équipe de professeurs (piano, guitare, batterie, flûte traversière, trompette, clarinette, mais aussi : chorale, éveil musical, solfège, ateliers de musique actuelle...) et profitez-en pour anticiper sur les inscriptions pour la rentrée.

École municipale de musique, rue du Général Mangin – Tout public – Entrée libre.





49^e GRAND PRIX « GILBERT BOUSQUET »

RETOUR SUR L'ÉDITION 2025

Le Bousquet s'est déroulé, cette année, sous un soleil éclatant pour le plus grand bonheur des petits et des grands avec pour grand vainqueur l'Australien Matthew Fox !

Quant à la course d'attente « Georges Tigréat », elle fût remportée par le Finistérien Enzo Gouzouguen, vainqueur sur 3 courses d'affilée !

Un grand bravo à tous les organisateurs et bénévoles qui ont fait de cet événement un véritable succès !



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Autoritarisme et opacité à la mairie de Landivisiau

Une fois encore le compte-rendu du dernier conseil municipal ne reflète pas du tout les échanges. Toutes les interventions du groupe majoritaire y figurent, tandis qu'**une partie des nôtres a été censurée**. Le maire a refusé toute modification.

Nous sommes désormais contraints de déposer **nos questions diverses 48 heures avant le conseil municipal**. Le maire lit nos questions et ses réponses lors de la séance **sans permettre le moindre débat** ! Une pratique sans précédent à Landivisiau. Disposer de finances saines ne suffit pas. Encore faut-il en faire un usage pertinent, tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce n'est malheureusement pas le cas. La majorité concentre tous les investissements en fin de mandat, sans apporter la rigueur nécessaire à la réalisation des projets.

La **restructuration du complexe sportif de Tiez Nevez** est aujourd'hui compromise et accumule plusieurs mois de retard. En cause, la demande d'étude environnementale formulée par le Préfet de Région en octobre 2024 et confirmée depuis, suite au recours du maire. Lors d'une rencontre avec les services de l'État fin mars, des compléments ont été exigés : **étude sur la qualité de l'air** à proximité de la RN12, **analyse des deux cours d'eau** traversant le site, **inventaire des zones humides**, et **choix des essences végétales** pour l'aménagement paysager. Le projet devra donc être revu. Il aurait été judicieux de consulter en amont les services de l'État afin de s'assurer de la bonne procédure. Malheureusement, **le maire a travaillé seule avec son cabinet**. Le projet a été présenté aux associations, puis aux élus, sans que ces derniers aient été associés. Il est regrettable que les usagers de ce site, déjà très dégradé, soient une fois de plus pénalisés.

Autre sujet d'inquiétude, **l'aménagement de la place de l'église**. Ce projet, insatisfaisant et inabouti, a été mené sans véritable concertation avec les élus, les commerçants et la population. Le maire a imposé le maintien du monument aux morts, ce qui fait passer le nombre de places de stationnement de 64 à seulement 8. Un compromis est nécessaire, incluant le déplacement du monument afin de préserver quelques places de stationnement et **pour ne pas nuire à l'activité des commerces alentour**. Ces deux dossiers sont le reflet d'une gestion hasardeuse et dédaigneuse, qui risque d'avoir de lourdes conséquences sur le quotidien des Landivisiens et sur les finances de notre commune.

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phélipot, Éliane Auffret, Claude Abiven, Benjamin Ropert

✉ ensemblepourlandivisiau@gmail.com

📘 Ensemble pour Landivisiau

Du dialogue, jaillit la lumière... Pas à Landivisiau !

Impossible de dialoguer avec les élus de l'équipe de Mme Claisse sans se faire tacler : *"Marre d'entendre vos conneries"* dixit Sébastien Jézéquel quand nous prenons la parole en commission. *"Vous débarquez"* dixit Sonia Torres, adjointe, quand nous posons des questions sur les critères d'attribution des subventions. À notre demande, **enfin au bout de 5 années de mandat**, des réunions ont été programmées pour revoir les conditions d'attribution des subventions aux associations.

Nos remarques les dérangent sans aucun doute étant donné leur attitude. Mais **le pire se passe en conseil municipal**. Désormais, 48 heures avant le conseil, nous devons faire parvenir nos questions par écrit à Mme Le Maire. Procédure adoptée récemment par M. Billon, président de la CCPL et copiée par Mme Claisse. Malin ? Ou comment ne pas être mal à l'aise pour trouver une réponse à nos interrogations lors des pseudo-concertations lors de l'étude des projets. Le même scénario se produit lors des pseudo-concertations lors de l'étude des projets. Le dernier en date : la place de l'église. Lors de la présentation du projet aux élus début mars, seul notre groupe s'est étonné que le projet proposé soit validé par les commerçants : 12 places de parking au lieu des 70 places actuelles. La gauche préférerait s'interroger sur le nombre de jardiniers pour entretenir les plantations, alors que les paysagistes avaient mis l'accent sur le choix de plants demandant peu d'entretien.

Par la suite, nous avons rencontré certains commerçants : **tous inquiets pour la pérennité de leurs commerces, pour le remboursement de leurs emprunts. Pas de parkings, pas de clients**. Les 2/3 des clients viennent des communes avoisinantes en voiture. **Qui ira se garer à 500 mètres pour acheter sa baguette de pain, un bouquet de fleurs ?** Lors de la dernière commémoration, le 19 mars dernier, la place de l'église était fermée à la circulation. 10 clients à la boulangerie dans l'après-midi ! Cela donne un aperçu de la commercialité de la place centrale avec le projet actuel. Finalement, les commerçants sont reçus individuellement pour entendre dire que la municipalité fait au mieux et qu'ils seront indemnisés pendant la durée des travaux. Visiblement, encore incompris ! Ils ne veulent pas des millions, ils veulent travailler, exercer leur métier et servir leurs clients dans de bonnes conditions.

Encore une fois, **la concertation, sans conviction de la part de l'équipe de Mme Claisse**, ne s'improvise pas...

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau, Gilbert Meudec, Florian Desbans

✉ eol.landivisiau@gmail.com

📘 eol landivisiau

L'AGENDA

Retrouvez tous les mois
la publication "Sortir à Landi"
sur le site www.landivisiau.fr
> Rubrique "Vivre à Landivisiau"
> Page "Loisirs"

MAI

MERCREDI 7 MAI à 14h30

ALORS ON A DÉMÉNAGÉ Spectacle jeune public dès 6 ans

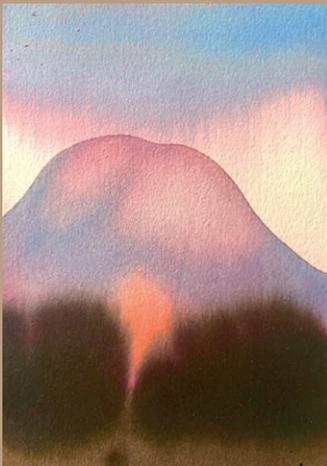
On s'active. On déballe.
On s'installe. Cartons et
sacs encombrant la pièce.
L'emménagement est tout
récent. Y a-t-il vraiment un
endroit idéal où poser ses
cartons ?

Le Vallon – Tarifs de 5 à 11 €
– Formule Sors tes Parents :
la 2^e place adulte est offerte –
Réservations au 02 98 68 67 63.



SAMEDI 17 MAI à 18h

VERNISSAGE
de l'exposition de Magali Cazo
en présence de l'artiste.
Espace Lucien-Prigent.



DIMANCHE 18 MAI à 17h

PHÉNIX Danse dès 7 ans
Le mariage surprenant et
particulièrement réussi du hip-
hop et de la viole de gambe,
mis en scène par le grand
chorégraphe Mourad Merzouki.
Le Vallon – Tarifs de 7 à 21 € –
Réservations au 02 98 68 67 63.



SAMEDI 24 MAI

FÊTE DE LA NATURE
De nombreuses manifestations
sur la commune.
Renseignements
www.landivisiau.bzh.

JUIN

JEUDI 5 JUIN à 20h30

DÉRAILLER Théâtre dès 14 ans
Embarquez pour un voyage
pas ordinaire aux frontières de
l'anormalité.
Le Vallon – Tarifs de 6 à 16 € –
Réservations au 02 98 68 67 63.



VENDREDI 6 JUIN à 15h

**LIRE AUTREMENT :
DES COLLECTIONS ADAPTÉES**
À partir d'une malle
thématique mise à disposition
par la Bibliothèque
Départementale du Finistère,
l'équipe de la bibliothèque
vous présente des ressources
disponibles autour de la
lecture et des troubles visuels :
ouvrages en grands caractères,
livres audio, applications,
lecteur Daisy...
Bibliothèque Xavier-Grall
(à Mangin) – Entrée libre –
Renseignements au 02 98 19
59 35.

SAMEDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête commence dès l'après-
midi dans le parc de Kréac'h
Kélen. La Caravane Juk'Box
vous ouvre ses portes. Entrez,
entrez, c'est vous qui choisissez
la musique ! Programme
complet courant juin.

Parc de Kréac'h
Kélen – Tout
public – Gratuit.



**MERCREDI 25 JUIN
de 10h à 18h30**

**PORTES OUVERTES
ET (RÉ)INSCRIPTIONS
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

École municipale de musique,
rue du Général Mangin –
Tout public – Entrée libre.

**VENDREDI 27 JUIN
de 14h30 à 16h30**

**ATELIER D'ÉCRITURE
avec l'autrice Mélanie Leblanc**
Espace Lucien-Prigent –
Sur inscription, pour une dizaine
de participants à partir de 14 ans.

VENDREDI 27 JUIN à 18h

**LECTURE DESSINÉE
avec la peintre Magali Cazo
et l'autrice Mélanie Leblanc**
Espace Lucien-Prigent –
Tout public – Entrée libre

SAMEDI 28 JUIN à 11h

**PRÉSENTATION DE
LA NOUVELLE SAISON
CULTURELLE**
Parc de Kréac'h Kélen –
Tout public – Entrée libre.

SAMEDI 28 JUIN à 12h

D'ICI LÀ Duo chorégraphique
Un entre-deux poétique
et amoureux sur le thème
universel de la rencontre.
Tout public – Entrée libre

